

Minorités linguistiques et société Linguistic Minorities and Society



Bilinguisme et construction identitaire d'élèves d'écoles de langue anglaise au Québec

Rodrigue Landry et Réal Allard

Numéro 7, 2016

Diversité, frontières ethnolinguistiques et éducation au Québec et au Canada
Diversity, Ethnolinguistic Boundaries, and Education in Québec and Canada

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1036415ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1036415ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Landry, R. & Allard, R. (2016). Bilinguisme et construction identitaire d'élèves d'écoles de langue anglaise au Québec. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (7), 18–47. <https://doi.org/10.7202/1036415ar>

Résumé de l'article

Langue globale et « hypercentrale » (de Swaan, 2001), l'anglais est la *lingua franca* internationale et pourrait devenir la langue seconde commune à tous les locuteurs des autres langues. Selon de Swaan, les anglophones ont peu tendance à apprendre d'autres langues. Le Québec est un endroit particulier où l'anglais est à la fois langue majoritaire du pays et langue minoritaire provinciale. À partir des données d'une enquête réalisée auprès d'un échantillon de deux mille élèves d'écoles québécoises de langue anglaise du niveau secondaire (Landry, Allard et Deveau, 2013b), l'article analyse leurs vécus langagiers en anglais et leurs dispositions envers la langue anglaise en fonction de la concentration territoriale des anglophones et vérifie la validité d'un modèle théorique de l'effet de ces vécus. Il conclut que les mêmes principes sociolinguistiques s'appliquent aux deux minorités de langue officielle, mais que la communauté anglophone constitue une minorité avantagée par le fait qu'elle parle la langue la plus puissante de l'humanité.

Bilinguisme et construction identitaire d'élèves d'écoles de langue anglaise au Québec

Rodrigue Landry

Institut canadien de recherche
sur les minorités linguistiques

Réal Allard

Université de Moncton

Résumé

Langue globale et « hypercentrale » (de Swaan, 2001), l'anglais est la *lingua franca* internationale et pourrait devenir la langue seconde commune à tous les locuteurs des autres langues. Selon de Swaan, les anglophones ont peu tendance à apprendre d'autres langues. Le Québec est un endroit particulier où l'anglais est à la fois langue majoritaire du pays et langue minoritaire provinciale. À partir des données d'une enquête réalisée auprès d'un échantillon de deux mille élèves d'écoles québécoises de langue anglaise du niveau secondaire (Landry, Allard et Deveau, 2013b), l'article analyse leurs vécus langagiers en anglais et leurs dispositions envers la langue anglaise en fonction de la concentration territoriale des anglophones et vérifie la validité d'un modèle théorique de l'effet de ces vécus. Il conclut que les mêmes principes sociolinguistiques s'appliquent aux deux minorités de langue officielle, mais que la communauté anglophone constitue une minorité avantagée par le fait qu'elle parle la langue la plus puissante de l'humanité.

Abstract

A global and « hypercentral language » (de Swaan, 2001), English is an international *lingua franca* and could become the common second language of all speakers of other languages. According to de Swaan, Anglophones tend not to learn other languages. Quebec offers a particular setting where English is at the same time the majority language of the country but a minority language at the provincial level. With data from a survey of two thousand students in English secondary schools in Quebec (Landry, Allard and Deveau, 2013b), the article analyzes the students' English language experiences and their dispositions toward English as a function of the territorial concentration of Anglophones and makes an empirical verification of a theoretical model of the effects of these linguistic experiences. The article concludes that the same sociolinguistic principles apply to both official linguistic minorities in Canada (English and French), but that the English speaking community is a "minority with an edge" due to the fact that it speaks humanity's most powerful language.

Il ne fait nul doute que la langue anglaise jouit dans le monde d'une vitalité incomparable. Ce phénomène est lié aussi bien à la mondialisation (Steger, 2009 ; Sberro et Harpelle, 2013) qu'à l'histoire de la colonisation mondiale (Ostler, 2010). L'anglais a été décrit comme une « langue globale » (Crystal, 2004), voire « hypercentrale » dans un modèle d'attraction gravitationnelle planétaire, exerçant une attraction sur l'ensemble des locuteurs de toutes les autres langues (de Swaan, 2001). Ostler (2010) affirme qu'elle représente la langue véhiculaire la plus répandue qu'a connue l'humanité.

Au Canada et aux États-Unis, les membres de minorités linguistiques, même les locuteurs de langues dites « super-centrales » tels les francophones de l'Amérique du Nord ou les hispanophones américains deviennent particulièrement vulnérables à l'assimilation linguistique en vivant tout près de l'épicentre de cette langue (Landry, 2013a) selon le modèle gravitationnel planétaire qu'a conçu de Swaan (2001). Pour les francophones en situation minoritaire au Canada, l'anglais, langue de « légitimité culturelle » (Landry, 2015), contribue à la formation d'une « identité bilingue » sous l'effet d'un processus de métissage identitaire chez un très grand nombre de jeunes qui fréquentent les écoles de langue française (Landry, Allard et Deveau, 2013a).

Pour les locuteurs de langues plus éloignées de l'épicentre de cette langue planétaire, si l'anglais ne deviendra pas en peu de temps une langue maternelle, elle risque de ne plus être une « langue étrangère » pour personne, mais plutôt une « langue seconde » d'usage quotidien (Risager, 2006). Le bilinguisme étant surtout vertical (du fait que des locuteurs de langues minoritaires cherchent à accroître leur réseau de communication en apprenant beaucoup plus des langues supérieures dans la hiérarchie des langues et beaucoup moins des langues à niveau égal ou inférieur), c'est par l'intermédiaire du bilinguisme et du multilinguisme que l'anglais s'impose comme langue seconde (de Swaan, 2001), sinon comme langue maternelle dans les endroits où il est le plus dominant.

Les locuteurs de langue maternelle anglaise deviennent rarement bilingues puisqu'ils ont rarement besoin d'apprendre d'autres langues pour étendre leur réseau de communication, la plupart des locuteurs des autres langues pouvant aisément communiquer avec eux en anglais. Au Canada, par exemple, seulement 9 % des anglophones en 2006 étaient bilingues dans les deux langues officielles comparativement à 42 % des francophones. Seulement 7 % des anglophones à l'extérieur du Québec étaient bilingues dans les deux langues officielles comparativement à 84 % des francophones (Lachapelle et Lepage, 2010). Les tendances du bilinguisme français-anglais sont à la hausse chez les francophones du pays et à la baisse chez les anglophones. En 2011, 44 % des francophones étaient bilingues dans les deux langues officielles comparativement à 8 % des anglophones. Seulement 6 % des anglophones à l'extérieur du Québec étaient bilingues dans les deux langues officielles comparativement à 87 % des francophones (Lepage et Corbeil, 2013).

Notre étude a essentiellement pour objet la population anglophone du Québec, laquelle présente un intérêt certain pour des raisons à la fois théoriques et empiriques. Dans cette province, l'anglais n'est pas une langue officielle et les anglophones jouissent d'un double statut : ils sont majoritaires au pays et sur le continent, mais minoritaires sur le territoire habité. On y trouve aussi une variation de leur concentration territoriale en sol québécois, allant de situations dans lesquelles ils se trouvent grandement minoritaires à d'autres où ils forment une importante majorité démographique (Corbeil, Chavez et Pereira, 2010).

Par ailleurs, au fil des décennies, la langue du colonisateur vainqueur de la France sur toute la Nouvelle-France en 1760 et acquéreur de cette colonie française par le traité de Paris de 1763 (Mackey, 2010) a vu sa proportion de locuteurs et son nombre diminuer dans ce territoire qui deviendra le Québec. En 1851, les anglophones constituaient 24 % de la population provinciale pour n'en représenter pas plus que 14 % un siècle plus tard, cette diminution s'expliquant moins par l'exode des anglophones que par la forte croissance de la population francophone grâce à un taux de natalité très élevé, phénomène qualifié de « revanche des berceaux » (Dickinson, 2007). La Révolution tranquille au Québec tout comme la prise en charge par l'État de l'aménagement linguistique culminant avec la Charte de la langue française, mieux connue sous le nom de loi 101 (Bouchard et Bourhis, 2002 ; Bourhis, 1984 ; Corbeil, 2007), ont incité beaucoup d'anglophones à quitter la province, ce qui a eu pour effet de diminuer non seulement leur proportion par rapport à la population provinciale, mais aussi leur nombre absolu (Corbeil et coll., 2010). En 2011, ils ne représentaient plus que 8,3 % de la population du Québec, alors que les francophones et les allophones en constituaient, respectivement, 78,9 % et 12,8 % (Statistique Canada, 2012).

L'anglophone typique du Québec vit dans une division de recensement où 15,2 % sont des anglophones, 63,9 %, des francophones, et 20,9 %, des allophones (Lachapelle et Lepage, 2010). Au regard de cet aspect purement démographique, il paraît davantage minoritaire que le francophone typique qui vit à l'extérieur de cette province. Pour celui-ci, les chiffres sont l'inverse : 27 % sont des francophones, 60 %, des anglophones, et 13 %, des allophones. Le nombre relativement élevé d'allophones en contact avec les anglophones du Québec atteste le fait que ces derniers sont plus de 80 % à vivre dans le Grand Montréal (Corbeil et coll., 2010).

Au Québec, des signes de l'affaiblissement de la vitalité des communautés de langue anglaise se manifestent (Bourhis, 2013a ; Caldwell, 2002 ; Dickinson, 2007 ; Landry, 2013b ; Landry, Allard et Deveau, 2013b ; Stevenson, 1999). Le nombre d'inscriptions d'élèves à l'école de langue anglaise est faible en raison surtout des mesures protectionnistes de la langue française associées à la loi 101 (Bourhis et Foucher, 2012 ; Lamarre, 2007, 2013 ; Landry, 2013c ; Pilote et Bolduc, 2007). On constate de plus une baisse dans l'accès aux services de santé en anglais (Carter, 2013), un exode des jeunes anglophones les plus scolarisés et

une diminution du niveau socioéconomique de la population de langue anglaise (Floch et Pocock, 2013), une faible représentation des anglophones dans la fonction publique du Québec (Bourhis, 2013b), ainsi que des difficultés dans les secteurs de la représentation politique et de la gouvernance communautaire (Jedwab, 2005, 2013 ; Jedwab et Maynard, 2013). Foucher (2013) conclut que les droits linguistiques des anglophones pourraient être menacés au Québec en raison d'une trop forte accentuation des droits linguistiques individuels et d'une trop faible reconnaissance de leurs droits collectifs. Une étude récente, toutefois, souligne que la baisse de vitalité de la communauté de langue anglaise au Québec révèle moins une atténuation de la vitalité de la langue anglaise qu'un affaiblissement de vitalité communautaire associé aux possibilités de réaliser un véritable projet d'autonomie culturelle (Landry et coll., 2013b).

Des indices démographiques montrent que la force d'attraction de la langue anglaise partout au Canada (phénomène lié également à la mondialisation de cette force d'attraction susmentionnée), surtout au sein de la population allophone du Québec (qui opte souvent pour l'usage de la langue anglaise à la maison), produit des effets positifs sur le maintien et la croissance de l'anglais au Québec. En effet, le calcul d'un indice d'attraction linguistique (IAL) ou le ratio du nombre de personnes parlant la langue à la maison par rapport au nombre de personnes ayant cette langue comme langue maternelle, indique que cet indice s'est avéré en croissance de 1971 à 2006 chez la minorité de langue officielle au Québec (de 1,13 à 1,30), alors qu'il était en décroissance (de 0,73 à 0,62) chez la population francophone hors Québec (Landry, 2010). En 2011, il faisait apparaître un taux d'attraction linguistique de 1,29 chez les anglophones du Québec et de 0,61 chez la minorité francophone en situation minoritaire (Landry, 2013b).

En effet, il est plutôt rare pour une minorité linguistique que le nombre de personnes parlant la langue de la minorité à la maison soit supérieur à celui du nombre de personnes ayant cette langue comme langue maternelle. C'est pourquoi la communauté de langue anglaise au Québec a bien plus intérêt à user de la première langue officielle parlée (PLOP)¹ que de la langue maternelle pour calculer le nombre de sa population. Avec la première, elle constitue (en 2006) 10,7 % de la population du Québec et avec la deuxième 8,3 %. Le calcul d'un ratio PLOP/langue maternelle donne une valeur de 1,64 pour les anglophones du Québec (les personnes ayant l'anglais comme première langue officielle parlée contribuant à une augmentation de la population qui équivaut à 64 % du nombre de personnes dont l'anglais est la langue maternelle), alors que ce même ratio ne se chiffre qu'à 1,02 pour la population francophone hors Québec, soit une augmentation de sa population de 2 % seulement (Lachapelle et Lepage, 2010).

1. Mesure dérivée élaborée par Statistique Canada pour tenir compte des allophones dans le calcul des populations de langue officielle au Canada. Elle combine trois variables linguistiques du recensement : la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison.

Pour déterminer plusieurs aspects du vécu langagier des anglophones du Québec, une étude récente a été menée auprès d'élèves du secondaire 4 fréquentant les écoles de langue anglaise de cette province (Landry et coll., 2013b). Elle recourait au même cadre conceptuel et aux mêmes instruments qu'une étude pancanadienne antérieure réalisée auprès des élèves de 11^e année d'écoles de langue française à l'extérieur du Québec (Landry, Allard et Deveau, 2010). La présente étude analyse une partie de ces données relatives aux élèves d'écoles de langue anglaise au Québec et centre l'attention sur les trois questions suivantes :

- Le vécu langagier et le développement psycholangagier d'élèves des écoles de langue anglaise du Québec varient-ils en fonction de la vitalité de la communauté anglophone (estimée en fonction de la concentration territoriale des anglophones) ?
- L'attraction sociale de l'anglais dans la société québécoise et ailleurs atténue-t-elle l'effet de la dominance démographique du français ?
- Le vécu langagier de langue anglaise au Québec produit-il le même effet sur les dispositions psycholangagières des élèves envers la langue anglaise et la communauté anglophone (vitalité subjective, identité linguistique et désir d'intégration communautaire) que le vécu langagier de langue française chez les francophones en situation minoritaire ?

Le Québec offre pour l'étude de ces questions un lieu propice, étant un territoire sur lequel la densité démographique de la population anglophone varie de très faible à forte dans une province où non seulement les francophones dominent démographiquement, mais où l'État vise une protection continue de la langue française par la voie de politiques exemplaires d'aménagement linguistique. Il est permis de se demander si, sur un continent et un pays dans lesquels la langue anglaise est très dominante, l'éminence de l'anglais est à ce point élevée qu'il y aurait peu de variation dans les vécus langagiers de cette langue anglaise malgré un affaiblissement de leur concentration démographique. Et, si variation du vécu langagier il y a, est-il tempéré ou modéré en raison de la force d'attraction de l'anglais sur tout le continent et dans le monde ? Enfin, les effets de cette variation des vécus langagiers de langue anglaise sur le développement psycholangagier sont-ils similaires à ce qu'ont montré d'autres études réalisées auprès des minorités francophones du pays ? Pour répondre à ces questions, nous faisons appel au cadre conceptuel décrit dans la prochaine section.

Cadre conceptuel et hypothèses

Le modèle du Comportement langagier autodéterminé et conscientisé (CLAC) de Landry, Allard, Deveau et Bourgeois (2005) précise trois types de vécus langagiers (de socialisation langagière) qui produisent des effets distincts sur certains éléments constitutifs du développement psycholangagier : des vécus enculturants, des vécus autonomisants et des vécus conscientisants. Les premiers sont associés à la « quantité » de contacts avec la langue du groupe minoritaire (et du groupe majoritaire) et reflètent un certain

« déterminisme social ». Autrement dit, ce sont ceux qui sont le plus étroitement liés aux variables structurales de vitalité linguistique du groupe et qui correspondent aux normes sociales de la relation intergroupe (Landry, Allard et Deveau, 2007, 2008, 2010). Les contacts avec la langue majoritaire sont également mesurés, mais tendent à compléter les contacts avec la langue minoritaire. Quand l'un augmente, l'autre décroît, et vice versa.

Les vécus enculturants peuvent être mesurés et analysés en fonction de leur position sur un continuum public-privé. Par exemple, le « paysage linguistique » associé à l'affichage commercial et public de la langue (Landry et Bourhis, 1997) et les services dans la langue parlée au sein des institutions publiques représentent bien la dynamique intergroupe et la vitalité linguistique relative de chacun des groupes. À l'autre pôle du continuum, – le pôle privé – les vécus langagiers avec la famille et les amis peuvent eux aussi être influencés par la dynamique intergroupe actuelle, mais relèvent davantage de choix individuels que ne le font les vécus enculturants publics.

Les vécus langagiers autonomisants et conscientisants peuvent eux aussi être mesurés, mais ils sont beaucoup plus liés à la « qualité » des vécus langagiers. Conformément aux hypothèses qu'avance la théorie de l'autodétermination (Deci et Ryan, 1985, 2002), les premiers reflètent des conditions de vécu langagier qui influencent le degré auquel se révèlent autodéterminées les motivations pour l'apprentissage et l'usage de la langue (Deveau, Landry et Allard, 2006; Landry, Allard et Deveau, 2009a); c'est dire qu'ils favorisent l'intériorisation de la motivation langagière. Le vécu autonomisant privilégie des comportements langagiers traduisant les choix individuels de la personne qui restent conformes tant à ses valeurs qu'à son identité. Les vécus conscientisants sont également associés à la qualité des vécus langagiers, mais ils donnent lieu à l'émergence d'une « conscience critique » de la condition minoritaire du groupe, des causes de cette minorisation et des enjeux tout en favorisant des « comportements langagiers engagés » de valorisation de la langue, d'affirmation identitaire et de revendication (Allard, Landry et Deveau, 2005, 2009).

Notre étude se focalise sur les effets des vécus enculturants dans le continuum public-privé, sur ceux que la vitalité du groupe linguistique influence le plus directement. De plus, nous les analysons à l'égard de seulement trois des composantes psycholangagières du modèle CLAC :

- a) la vitalité linguistique subjective (perceptions par les membres du groupe du statut de leur langue dans la région habitée et de la vitalité du groupe);
- b) l'identité ethnolinguistique des membres du groupe et
- c) le désir d'intégration de la communauté linguistique dont la personne est membre.

C'est pourquoi nous désignons le modèle théorique présenté ci-dessous sous l'appellation de modèle CLAC partiel.

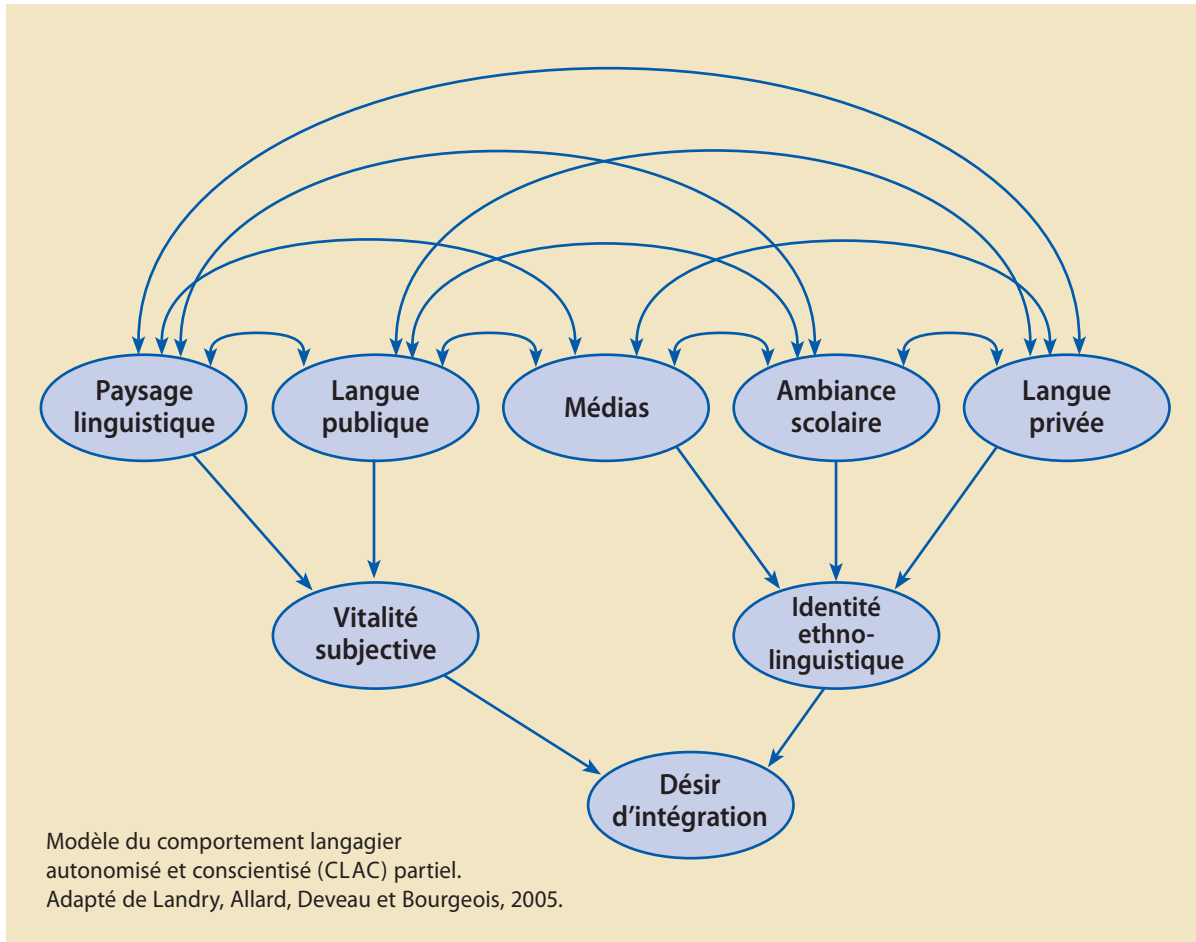
Ces trois composantes psycholangagières forment un continuum de disposition cognitivo-affective de l'individu envers chacune des langues en contact (Allard et Landry, 1994 ; Landry et Rousselle, 2003). La vitalité subjective représente le pôle cognitif du continuum (constat du statut ou de la vitalité du groupe) puisqu'elle reflète pour l'individu « ce qui est » selon ses perceptions et ses croyances (croyances qualifiées d'« exocentriques » car ces perceptions ont trait à des conditions qui lui sont externes). Le modèle CLAC pose l'hypothèse selon laquelle ce sont les vécus enculturants publics qui influencent le plus la vitalité subjective de l'individu vu qu'ils décèlent à sa conscience les meilleurs indices qui soient à propos du statut et de la vitalité de son groupe.

À l'autre extrémité du continuum cognitivo-affectif, l'identité ethnolinguistique représente la composante la plus affective de ce phénomène progressif de l'affectivité (Allard et Landry, 1994 ; Deveau, 2008). Ce pôle affectif constitue un reflet du sentiment d'appartenance de la personne envers son groupe que nous résumons par l'expression « ce que je suis ». Le modèle CLAC se fonde sur l'hypothèse portant que ce sont les vécus enculturants privés qui influent sur l'identité linguistique car ceux-ci offrent pour la personne les meilleures occasions qui soient de vivre avec son groupe des expériences de « solidarité ».

Enfin, le désir d'intégration communautaire est à la fois affectif et cognitif ; il représente la volonté de faire partie du groupe et traduit le « ce que je veux ». Ce sont des croyances « egocentriques » car il s'agit de croyances de l'individu concernant sa propre personne et ses volontés personnelles (Allard et Landry, 1994). Le modèle CLAC formule l'hypothèse suivant laquelle le désir d'intégration, d'une part, est surtout influencé par la force de l'identité ethnolinguistique, celle-ci étant un reflet de son sentiment d'appartenance au groupe, et, d'autre part, peut aussi subir l'influence de la vitalité subjective. De fait, les contacts des personnes membres d'un groupe linguistique en situation minoritaire pourront éprouver des tensions identitaires lorsqu'ils seront en communication constante avec la langue du groupe minoritaire – « langue de solidarité » renforçant l'identité au groupe – et, simultanément, en communication constante avec la langue du groupe majoritaire – « langue de statut » renforçant la perception portant que son groupe est dépourvu de statut et que la langue minoritaire mérite peu d'être parlée (Landry et Rousselle, 2003). Le modèle CLAC émet l'hypothèse selon laquelle les personnes pauvres de vécus enculturants privés dans leur langue et, donc ayant peu d'occasions de construire une identité forte au groupe et, de plus, ayant peu de vécus enculturants publics dans cette langue, ce qui conduit nécessairement à une faible vitalité subjective, tendront à ne pas intégrer volontairement la vie communautaire de leur groupe.

Le modèle CLAC partiel mis à l'épreuve dans notre présente étude afin de nous permettre de répondre aux trois questions formulées précédemment est celui-là même dont la validité a été vérifiée auprès des élèves de 11^e année fréquentant une école de langue française (Landry, Deveau et Allard, 2006b). Nous le reproduisons à la figure 1.

Figure 1
Continuum public-privé du vécu enculturant
et disposition cognitivo-affective envers la langue minoritaire



Ce modèle illustre le continuum public-privé des vécus langagiers enculturants et les relations qu'ils entretiennent avec les trois variables psycholangagières constituant les dispositions cognitivo-affectives envers la langue. Nous avons expliqué préalablement la position et les rôles des vécus privés et publics sur ce continuum. Ce même continuum indique une position médiane quant aux vécus langagiers par l'intermédiaire des médias et par l'ambiance langagière de l'école. De fait, si les médias sont publics dans leur livraison et sont sous la dépendance de la société, c'est le plus souvent dans l'intimité du foyer, voire en privé, qu'ils sont consommés. Ces vécus langagiers sont donc à la fois publics et privés. Il en est de même pour le cas de l'ambiance langagière. L'école est une institution publique, mais, pour les élèves, pareille ambiance demeure fortement associée aux habitudes langagières qu'ils cultivent avec leurs amis (Landry, Allard et Deveau, 2009b), l'école étant un lieu de prolongement de la « proximité socialisante » du groupe (Landry et coll., 2010).

C'est pourquoi nous formulons l'hypothèse, fondée sur l'étude de Landry, Deveau et Allard, (2006), que les médias et l'ambiance langagière forment des vécus langagiers qui s'apparentent beaucoup plus à des vécus privés et qui influencent plus profondément l'identité ethno-linguistique que la vitalité linguistique subjective. Voici l'énoncé des hypothèses découlant du modèle CLAC partiel et vérifiées auprès d'élèves du secondaire 4 fréquentant des écoles de langue anglaise au Québec :

1. L'identité ethnolinguistique anglophone est surtout associée aux aspects privés du vécu enculturant de langue anglaise.
2. La vitalité linguistique subjective anglophone est surtout associée aux aspects publics du vécu enculturant de langue anglaise.
3. L'identité (fortement) et la vitalité subjective (modérément) sont associées au désir d'intégration de la communauté anglophone.
4. Les médias de langue anglaise et l'ambiance langagière anglophone de l'école agissent comme des aspects privés du vécu enculturant et sont associés à la force de l'identité ethnolinguistique anglophone plutôt qu'à la vitalité linguistique subjective anglophone.

C'est à l'aide d'un test empirique de ce modèle et en appliquant la méthode de la modélisation par équations structurelles (Byrne, 2006 ; Kline 2011) que nous répondons à la troisième question de la problématique à l'étude. L'analyse des résultats descriptifs des variables du modèle en fonction de la concentration territoriale de la population anglophone dans les régions du Québec habitées par les élèves nous permettra d'examiner les deux premières questions et d'y répondre.

Méthodologie

Il convient de décrire maintenant l'échantillon des participants à notre étude, les instruments de mesure des variables analysées, la procédure d'administration des questionnaires ainsi que les analyses ayant servi à la vérification de la validité des hypothèses de la recherche.

Échantillon

Au total, 1 905 élèves, pour la plupart (98 %) ² du secondaire 4 et provenant de sept des neuf conseils scolaires anglophones du Québec, ont participé à l'étude. Cet échantillon comprenait un nombre similaire de filles (51,2 %) et de garçons (48,8 %). Selon les réponses obtenues, un peu plus du tiers seulement avaient deux parents de langue maternelle anglaise

2. Dans de petites écoles, des élèves du secondaire 3 jusqu'au secondaire 5 inclusivement ont participé à l'étude afin de maximiser le nombre d'élèves.

(34, 6 %), alors que 29,1 % avaient un parent anglophone et un autre parent francophone ou allophone. Un pourcentage non négligeable des élèves (36,4 %) a déclaré n'avoir aucun parent dont la langue maternelle était l'anglais. Plus d'un élève sur 10 (12,8 %) avaient deux parents francophones. Notons que selon l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, la langue maternelle des parents ne confère pas le statut d'ayant droit au Québec (comme c'est le cas pour les ayants droit francophones à l'extérieur du Québec). Soit le parent, soit l'un de ses enfants doit avoir été scolarisé dans la langue anglaise au Québec ou ailleurs au Canada (Foucher, 2013), ce qui signifie en réalité que seule une proportion relativement peu élevée des personnes faisant partie de la communauté de langue anglaise au Québec fréquente l'école de la minorité de langue officielle (Bourhis et Foucher, 2012 ; Corbeil, Grenier et Lafrenière, 2007 ; Landry, 2013c).

Près des deux tiers des élèves (65,2 %) avaient l'anglais comme langue maternelle : la première langue apprise et encore comprise. Un cinquième des élèves (20,7 %) avaient le français comme langue maternelle et 14,1 % étaient allophones. Afin de permettre l'analyse de l'effet de la concentration territoriale des anglophones sur les variables du vécu langagier enculturant et du développement psycholangagier, les élèves ont été regroupés en quatre régions. Puisque de nombreux élèves ont répondu Montréal à la question concernant le nom de la municipalité dans laquelle ils avaient passé la plus grande partie de leur jeune vie, il était difficile d'assigner un pourcentage d'anglophones précis à cette municipalité sans fausser gravement les données, la concentration démographique des anglophones pouvant varier fortement d'une région de la ville à une autre. Pour les élèves de cette municipalité, nous avons utilisé par conséquent la région où se trouvait l'école fréquentée pour déterminer le pourcentage d'anglophones. Les quatre régions sont les suivantes : Ouest du Québec (64,4 % d'anglophones, N = 157), Ouest de Montréal (20,7 % d'anglophones, N = 724), Est/Nord de Montréal (10,7 % d'anglophones, N = 385) et Québec francophone (2,2 % d'anglophones, N = 46).

Instruments

Dans l'ensemble, les questionnaires se rapportant à l'étude québécoise sont les versions anglaises de ceux qui ont servi dans l'étude pancanadienne réalisée auprès des élèves de 11^e année des écoles de langue française à l'extérieur du Québec. Une description des instruments se trouve dans les rapports de ces deux études (Landry et coll., 2010, 2013b)³. Cet instrument comprend deux tests de compétence langagière (français et anglais) et deux longs questionnaires mesurant chacune des composantes du modèle du comportement langagier autodéterminé et conscientisé (CLAC) et d'autres variables d'intérêt. Nous nous limitons ici à ne décrire que les instruments qui sont associés aux composantes analysées

3. La version exacte des questionnaires utilisés peut être obtenue du premier auteur à l'adresse courriel rodrigue.landry@umoncton.ca

dans notre étude et nous relevons les items spécifiques du questionnaire qui ont été retenus comme indicateurs des variables latentes du modèle conceptuel (figure 1) dont la validité a été vérifiée au moyen d'analyses de modélisation par équations structurelles (voir ci-après).

Variables du continuum public-privé du vécu langagier enculturant

Les réponses à toutes les questions visant à mesurer divers aspects du vécu enculturant ont été données sur des échelles de type Likert de 9 points. Pour les questions concernant la fréquence des contacts avec le français et l'anglais, l'élève répondait au regard de deux périodes de sa vie : de 2 à 6 ans et de 7 à 12 ans. Les scores rapportés combinent ces deux périodes de vie.

Trois questions ont permis de définir à l'aide des réponses obtenues l'expérience langagière du *paysage linguistique* : la langue des panneaux routiers, la langue des enseignes extérieures des magasins et des commerces, et la langue des enseignes intérieures (1 = toujours en français, 3 = plus souvent en français, 5 = dans les deux langues également, 7 = plus souvent en anglais, 9 = toujours en anglais).

Les items mesurant l'emploi du français et de l'anglais dans les services publics (dépanneurs, épiceries, centres commerciaux ou grands magasins, restaurants) avant l'âge de 12 ans ont permis d'illustrer la langue d'usage dans les *institutions publiques*. L'échelle est la même que celle qui mesure les contacts avec le paysage linguistique.

Les réponses obtenues à quatre questions ont permis d'apprécier les contacts avec les médias pendant l'enfance (de 2 à 12 ans) : elles mesurent les contacts avec le français et l'anglais (même échelle que pour le paysage linguistique) par les voies de la télévision, de la radio, des films ou des vidéos et de la musique.

Une seule question permettait grâce aux réponses données de mesurer l'ambiance langagière de l'école à l'extérieur des cours (1 = complètement française, 5 = autant anglaise que française, 9 = complètement anglaise). Les élèves y répondaient quatre fois, c'est-à-dire pour les périodes de la maternelle à la 3^e année, de la 4^e à la 6^e année, pour le secondaire 1 et 2 et pour le secondaire 3 à 5. Les scores pour chacune de ces périodes ont été retenus.

La langue privée (entre 2 à 12 ans) a été mesurée à partir des réponses données à quatre questions : celle qui est parlée dans la famille immédiate (parents, frères, sœurs, grands-parents), avec les cousins et les cousines, avec les oncles et les tantes et avec les amis. L'échelle de fréquence d'usage du français et de l'anglais est la même que celle qui est décrite ci-dessus : 1 = toujours en français, 9 = toujours en anglais.

Variables cognitivo-affectives du développement psycholangagier

Huit questions ont permis de mesurer à l'aide des réponses obtenues la perception acquise à l'égard des ressources de langue anglaise auxquelles la communauté anglophone a actuellement accès; elles ont été retenues pour constituer la variable *vitalité linguistique subjective*. Les variables ont été catégorisées selon quatre types de capital linguistique associé à la vitalité communautaire du groupe (Allard et Landry, 1994). L'élève estimait, pour la région habitée, l'accès aux activités culturelles de langue anglaise (théâtre, spectacles, cinéma) et aux émissions de télévision, lesquelles reflètent le capital culturel de la communauté. La domination des industries et des entreprises exercées par les anglophones de sa région et la fréquence de l'anglais comme langue de travail représentent le capital économique de la communauté. La fréquence des services gouvernementaux dispensés en anglais et le respect perçu des droits linguistiques des anglophones dans la région définissent le capital politique du groupe. Enfin, la fréquence de l'emploi de l'anglais par les étrangers venus s'installer dans leur région ainsi qu'une estimation par l'élève de la proportion d'anglophones dans la région représentent le capital démographique du groupe. L'élève a répondu à chaque question sur une échelle Likert de 9 points : 1 signifiait l'absence de ressources ou de services, tandis que 9 renvoyait à des services très fréquents ou à des ressources multiples.

Les réponses aux mêmes questions concernant les ressources, mais, cette fois, exprimées en fonction d'un désir personnel (par exemple : « Dans mes contacts avec les services gouvernementaux, je veux communiquer en anglais »), ont servi pour constituer la variable *désir d'intégration*. Les réponses étaient données sur une échelle Likert de 9 points (1 = jamais, 3 = rarement, 5 = de temps en temps, 7 = souvent, 9 = toujours). Deux indicateurs ont été calculés pour représenter la variable latente du désir d'intégration dans le modèle CLAC partiel : un score moyen aux deux questions relatives au capital culturel équivaut à une composante culturelle de cette variable et un score moyen obtenu pour les six autres questions constitue une composante communautaire du désir d'intégration.

Deux scores ont servi pour définir la variable *identité ethnolinguistique*. Le premier, reflétant l'autodéfinition identitaire, est le score moyen sur une échelle sémantique de 9 points pour cinq questions du type suivant :

Étant donné l'histoire de mes ancêtres, je considère que je suis :

Non anglophone ____ : ____ : ____ : ____ : ____ : ____ : ____ : ____ : ____ anglophone

L'élève répondait par rapport à six traits identitaires (anglophone, francophone, bilingue, anglo-qubécois, Québécois, Canadien) et selon sa culture, la ou les langues qu'il ou elle parle, l'histoire de ses ancêtres, son avenir et le territoire qu'il ou elle habite. Seule l'identité anglophone est ici considérée pour la composante autodéfinition de l'identité. Son *engagement identitaire* a été apprécié à partir de 12 questions visant à mesurer la valeur affective

de son identité et son engagement envers les deux communautés de langue officielle. Il ou elle indiquait, pour chaque question, le degré auquel l'énoncé correspondait à sa façon de se voir comme personne (1 = ne correspond aucunement, 5 = correspond modérément, 9 = correspond entièrement). Seules les 12 questions relatives à l'identité anglophone sont retenues (par exemple : « Mon appartenance à la communauté anglophone est une source de fierté »). Rappelons que toutes ces questions étaient formulées en anglais.

Procédure

Deux périodes de classe (de 60 à 75 minutes selon les écoles) sur deux jours se sont révélées nécessaires pour assurer la bonne administration des tests et des questionnaires. Le premier jour, les élèves ont répondu au test de compétence en anglais (test de closure comprenant 66 mots manquants et d'une durée de 20 minutes), puis, à leur propre rythme, à un questionnaire de 15 pages. Le deuxième jour, ils ont répondu au test de compétence en français (test de closure comprenant 65 mots manquants et d'une durée de 20 minutes), puis à un autre questionnaire de 15 pages. Un système de codes leur a permis de répondre dans l'anonymat et la confidentialité.

Analyses statistiques

Afin de faire apparaître pour analyse les données descriptives des variables retenues comme les indicateurs des variables latentes du modèle présenté dans la figure 1 et leur relation à la concentration territoriale des anglophones, des analyses de variance furent effectuées avec, comme variable indépendante, la concentration territoriale des anglophones et comme variables dépendantes, les variables tant du vécu enculturant que du continuum cognitivo-affectif (identité, vitalité subjective et désir d'intégration). Vu que les écarts séparant les degrés de concentration territoriale des anglophones ne sont pas égaux entre les quatre régions créées et que le nombre de sujets dans les groupes varie considérablement, nous ne présenterons pas les résultats de la composante linéaire de l'analyse, mais nous rapportons si la tendance linéaire se révèle statistiquement significative ou non. Une tendance linéaire est observée lorsque les scores moyens des groupes augmentent en conformité avec l'augmentation des concentrations territoriales des anglophones. Dans nos analyses, nous vérifions si les différences entre les groupes tendent à augmenter dans la même direction que la direction de l'augmentation de la concentration territoriale des francophones. C'est ce qui est indiqué lorsque la composante linéaire de l'analyse de variance est statistiquement significative. Nous ne rapportons pas, toutefois, des analyses post hoc vérifiant les différences entre chacun des groupes et leur groupe adjacent. La tendance linéaire peut donc être statistiquement significative sans être parfaitement linéaire. Cette tendance est aussi observable visuellement par l'examen des scores moyens dans les tableaux.

La modélisation avec équations structurelles, méthode d'analyse appliquée ici pour la vérification de l'adéquation du modèle CLAC partiel, représente une forme d'analyse statistique multivariée approfondie (Kline, 2011). Elle permet de procéder concomitamment à une analyse factorielle et à une analyse de régression multiple entre les facteurs. En d'autres termes, nous pouvons du même coup constituer des variables latentes (des facteurs) sur la base de variables manifestes (des indicateurs), analyser les relations prédites entre elles et vérifier le système de relations mis en jeu entre des variables en tenant compte de l'erreur de mesure. De plus, grâce à cette méthode d'analyse, nous pouvons évaluer l'ajustement du modèle théorique (figure 1), suivant la représentation que procurent les données, en produisant divers indices d'ajustement. Le test s'opère à partir du logiciel EQS (Bentler, 2006).

Pour les besoins de notre étude, trois indices d'ajustement seront pris en compte.

1. Le rapport de vraisemblance généralisée (khi-deux) présente le degré d'inadéquation du modèle aux données; plus il est élevé, moins bon est l'ajustement du modèle. Cet indice est interprété comme un khi-deux avec un nombre de degrés de liberté égal à celui du modèle. Idéalement, un modèle comportant un bon ajustement présenterait un khi-deux non statistiquement significatif, c'est-à-dire ne signalant aucune différence significative entre la matrice des observations (les données) et la matrice théorique (établie à partir du modèle), ce qui est, faut-il le dire, extrêmement rare dans un échantillon aussi nombreux que le nôtre (Byrne, 2006).
2. La mesure de l'erreur quadratique moyenne de l'approximation (*RMSEA*) de Steiger-Lind fournit une approximation du degré d'erreur par degré de liberté tout en tenant compte de la taille de l'échantillon. Des valeurs égales ou inférieures à 0,08 révèlent que le degré d'erreur de l'approximation est inférieur au seuil de rejet, mais, idéalement, une valeur de 0,05 ou moins produit un meilleur ajustement du modèle. Il est possible de calculer l'intervalle de confiance pour cet indice.
3. Inversement, le concept de l'Indice comparatif approprié (*Comparative Fit Index*) de Bentler permet d'estimer le degré d'amélioration qu'offre le modèle théorique, si on le compare au modèle selon lequel les variables seraient toutes indépendantes les unes des autres. Autrement dit, il fournit le degré auquel le modèle présente une meilleure illustration des données que le modèle d'indépendance. Les valeurs sur cet indice varient entre 0 et 1, toutes valeurs supérieures à 0,90 indiquant un ajustement jugé acceptable.

Résultats

Les résultats sont présentés en deux sections. Dans la première, nous fournissons les scores moyens des indicateurs ayant servi pour chacune des variables latentes du modèle (figure 1). Ces résultats nous permettent de constater à la fois la force des scores moyens de

chaque variable et le degré auquel ces scores changent linéairement en fonction de la concentration territoriale de la population anglophone (les deux premières questions de notre problématique). Dans la deuxième section, nous procédons au test d'ajustement du modèle CLAC partiel et à la vérification de ses quatre hypothèses en appliquant la méthode de modélisation par équations structurelles. D'abord, nous vérifions ce qu'on appelle couramment la validité du modèle de mesure, à savoir la vérification du degré auquel les indicateurs choisis pour définir les variables latentes se révèlent appropriés. Ensuite, le modèle conceptuel est vérifié à l'aide des trois indices d'ajustement choisis.

Scores moyens et tendances linéaires

Le tableau 1 fournit les scores moyens des variables qui définissent les cinq vécus enculturants sur le continuum public-privé selon les régions que les élèves habitent.

Au Québec, le paysage linguistique est régi par la loi 101 (Bourhis et Landry, 2002). En vertu de cette loi, on aurait pu donc s'attendre à ce que le caractère francophone fût suffisamment manifeste et uniforme selon les régions. Mais, dans les autoévaluations de leurs vécus langagiers depuis leur petite enfance, les élèves font apparaître des différences de vécus qui varient selon les régions et qui concordent avec les écarts de concentration d'anglophones. En moyenne et dans l'ensemble de l'échantillon, ils rapportent avoir été en contact presque également avec les deux langues ou légèrement plus avec l'anglais (scores moyens variant de 5,18 pour l'affichage extérieur des commerces à 5,41 pour leur affichage intérieur). Toutefois, les scores moyens sont nettement plus élevés dans l'Ouest du Québec où est établie une concentration d'anglophones plus dense (scores moyens de 6,33 à 6,60) et beaucoup moins dense dans le Québec francophone où les anglophones sont très minoritaires (scores moyens de 3,22 à 3,56). Une tendance linéaire à la baisse en fonction d'une diminution de la population anglophone est évidente et statistiquement significative.

La tendance linéaire est encore plus forte pour l'usage de la langue anglaise dans la sphère publique. On observe un usage dominant de l'anglais dans l'Ouest du Québec, presque parfaitement bilingue dans l'Est/Nord de Montréal et un usage dominant du français dans le Québec francophone. Pour le total de l'échantillon toutefois, l'usage de l'anglais est plus fréquent que celui du français (scores moyens de 5,97 à 6,05).

Si la tendance linéaire selon la concentration territoriale des anglophones est quelque peu présente pour les vécus langagiers par l'intermédiaire des médias, elle est beaucoup moins marquée et les scores moyens reflètent un vécu médiatique nettement anglo dominant pour l'ensemble des élèves (scores moyens de 7,57 à 7,91). Un seul score indique un usage légèrement plus francophone qu'anglophone, soit celui de l'écoute de la radio dans le Québec francophone où les anglophones ne représentent en moyenne que 2 % de la population.

Tableau 1
Scores moyens des vécus langagiers enculturants
selon les régions et le total de l'échantillon

Facteurs (indicateurs)	Ouest du Québec	Ouest de Montréal	Est/Nord Montréal	Québec francophone	Total
Paysage linguistique					
Routes et rues	6,60	5,55	4,54	3,54	5,32
Extérieur des commerces	6,34	5,41	4,49	3,22	5,18
Intérieur des commerces	6,33	5,68	4,69	3,56	5,41
Sphère publique					
Dépanneurs	7,26	6,52	5,04	2,79	6,05
Épiceries	7,26	6,50	4,93	2,83	6,01
Centres commerciaux	7,29	6,43	4,90	2,78	5,97
Restaurants	7,22	6,42	4,96	2,83	5,97
Médias					
Télévision	8,14	7,73	7,24	5,74	7,57
Radio	8,13	7,90	7,54	4,13	7,69
Films et vidéos	8,11	7,92	7,61	6,16	7,79
Internet	8,26	8,08	7,69	5,95	7,91
Ambiance scolaire					
Maternelle - 3 ^e	7,40	7,23	5,95	4,10	6,76
4 ^e – 9 ^e	7,80	7,38	6,27	4,49	7,00
Secondaire 1 et 2	7,80	7,51	6,60	4,37	7,15
Secondaire 3 à 5	7,77	7,61	6,62	3,93	7,20
Sphère privée					
Famille	7,52	7,52	6,84	5,04	7,23
Cousins et cousines	7,62	7,61	6,77	4,48	7,25
Oncles et tantes	7,60	7,60	6,79	4,49	7,25
Amis et amies	7,63	7,53	6,52	4,26	7,13

S'agissant de l'ambiance langagière de l'école de langue anglaise, on s'attend naturellement à ce que l'anglais domine en raison de la clientèle servie. Effectivement, l'anglais tend à dominer (scores moyens pour le total de l'échantillon variant de 6,76 à 7,20). Toutefois, on observe une tendance linéaire de ces scores selon la concentration territoriale des anglophones. L'ambiance langagière varie de très anglaise à l'Ouest du Québec à légèrement plus française qu'anglaise dans les écoles situées dans le Québec francophone. Rappelons qu'une analyse de cette ambiance dans les écoles de langue française à l'extérieur du Québec a montré qu'elle était fortement associée à la langue parlée avec les amis (Landry et coll., 2009b). Fait intéressant, l'ambiance anglaise de l'école s'améliore à mesure qu'augmente le niveau scolaire des élèves (sauf dans le Québec francophone). C'est la tendance inverse qui a été observée par l'étude pancanadienne dans les écoles de langue française hors Québec (Landry et coll., 2010). Rappelons aussi la tendance à une inscription plus nombreuse dans les programmes d'immersion au cycle primaire qu'au cycle secondaire dans les écoles de langue anglaise au Québec (Landry, 2013c).

En moyenne, l'usage de l'anglais tend à être plus répandu dans la sphère privée que dans la sphère publique, ce qui est normal pour un groupe minoritaire (scores moyens pour l'échantillon total variant de 7,13 à 7,25). Une tendance linéaire en fonction de la concentration territoriale des anglophones est observée, mais moins marquée que celle concernant l'usage de la langue dans la sphère publique. L'usage de l'anglais varie de très répandu dans l'Ouest du Québec et à l'Ouest de Montréal à modéré dans le Québec francophone. Dans cette dernière région, les deux langues tendent à être parlées également au sein de la famille et le français un peu plus que l'anglais dans les autres secteurs de la vie privée.

Le tableau 2 affiche les scores moyens des dispositions cognitivo-affectives à l'égard de la langue anglaise selon les régions.

Rappelons que la variable latente de la vitalité anglophone subjective comprend quatre indicateurs, chacun représentant un type de capital linguistique, à savoir un capital linguistique culturel, économique, politique et démographique. Comme le montre le tableau 2, ces scores signalent une tendance linéaire selon les régions et leur proportion d'anglophones. Puisqu'une forte majorité des élèves vit dans la région de Montréal, ils tendent à percevoir le capital démographique des anglophones comme étant plus élevé que les autres capitaux, sauf dans le Québec francophone (score moyen de 7,04 dans l'ensemble de l'échantillon). Pour les autres capitaux linguistiques, les scores varient de modérément forts à modérément faibles et la vitalité de la communauté anglophone est perçue par l'ensemble de l'échantillon comme modérément forte. Même si une tendance linéaire est observée, notons le peu de différence existant entre l'Ouest du Québec et l'Ouest de Montréal.

Tableau 2
Scores moyens des dispositions cognitivo-affectives envers la langue anglaise
selon les régions et le total de l'échantillon

Facteurs (indicateurs)	Ouest du Québec	Ouest de Montréal	Est/Nord Montréal	Québec francophone	Total
Vitalité subjective					
Culturel	6,36	5,89	5,50	4,33	5,78
Économique	6,39	5,80	5,36	4,63	5,70
Politique	6,47	6,15	5,33	3,75	5,85
Démographique	7,56	7,25	6,86	4,11	7,04
Identité ethnolinguistique					
Autodéfinition	8,14	7,88	7,99	6,99	7,92
Engagement identitaire	7,92	7,47	7,44	7,01	7,51
Désir d'intégration					
Culturel	7,78	7,81	7,94	7,51	7,83
Communautaire	7,87	7,64	7,54	6,92	7,61

L'identité anglophone est très forte, un peu plus pour l'autodéfinition (score moyen = 7,92) que l'engagement (7,51), ce qui est conforme à la théorie de l'identité sociale de Tajfel (1981) qui a inspiré la mesure des deux composantes identitaires du modèle CLAC (voir Deveau, 2008 ; Deveau, Landry et Allard, 2005) ; si la tendance linéaire est statistiquement significative, il reste que la pente de l'effet est minimale. De fait, il est attendu que les composantes affectives de la disposition cognitivo-affective envers la langue soient moins associées à la vitalité du groupe que les composantes plus cognitives (Landry et Rousselle, 2003). Cependant, il convient de noter que, pour les élèves habitant la région Québec francophone, leur identité francophone est aussi forte que leur identité anglophone et leur identité bilingue est très forte (Landry et coll., 2013b).

Le désir d'intégrer, c'est-à-dire de faire partie de la communauté anglophone est très élevé (scores moyens de 7,83 pour l'indicateur culturel et 7,61 pour l'indicateur communautaire). La tendance linéaire selon la concentration territoriale des anglophones n'est statistiquement significative que pour la composante communautaire. Elle n'est toutefois pas très marquée. La composante culturelle (désir de participer à des activités culturelles en anglais et désir de regarder des émissions de télévision de langue anglaise) est la seule variable parmi tous les indicateurs des variables latentes du modèle CLAC partiel pour laquelle la tendance linéaire n'est pas statistiquement significative. Ces deux indicateurs concordent avec les mesures de

vécu enculturant médiatique (voir le tableau 1) qui ont révélé un usage quasi exclusif de l'anglais et une faible influence de la concentration démographique des anglophones.

Ajustement du modèle et vérification de la validité des hypothèses

Il y a lieu de constater, au vu des saturations présentées au tableau 3, que la structure factorielle est relativement bonne et que la cohérence interne des variables latentes, pour la plus grande partie, est élevée. Pour ce qui est des cinq vécus enculturants, les saturations sont chacune supérieures à 0,80, sauf deux : d'abord, le vécu enculturant privé avec les amis et amies (0,79), puis l'indicateur maternelle – 3^e année de l'ambiance langagière de l'école, lequel est un peu faible (0,64). La variable latente ambiance scolaire n'explique que 41 % ($0,64^2$) de la variance de l'indicateur maternelle – 3^e année. Les saturations des variables des dispositions cognitivo-affectives envers la langue anglaise sur leurs indicateurs apparaissent relativement moins élevées que celles concernant le vécu enculturant. La variable latente identité ethnolinguistique présente des saturations peu fortes sur l'autodéfinition (0,66) comme sur l'engagement identitaire (0,53), phénomène qui pourrait s'expliquer par la diversité des origines ethniques des élèves formant l'échantillon. Les coefficients de pondération des saturations de la vitalité subjective sur ses indicateurs varient de 0,57 à 0,86 et celles du désir d'intégration sont de 0,64 pour la composante culturelle et de 0,86 pour la composante communautaire.

Tableau 3
Saturations des variables latentes sur leurs indicateurs et erreurs

Variables latentes	Degré de saturation	Perturbations	Erreur
Paysage linguistique			
Routes et rues	0,89		0,45
Extérieur des commerces	0,98		0,20
Intérieur des commerces	0,91		0,41
Sphère publique			
Dépanneurs	0,95		0,31
Épiceries	0,97		0,24
Centres commerciaux	0,97		0,22
Restaurants	0,95		0,31

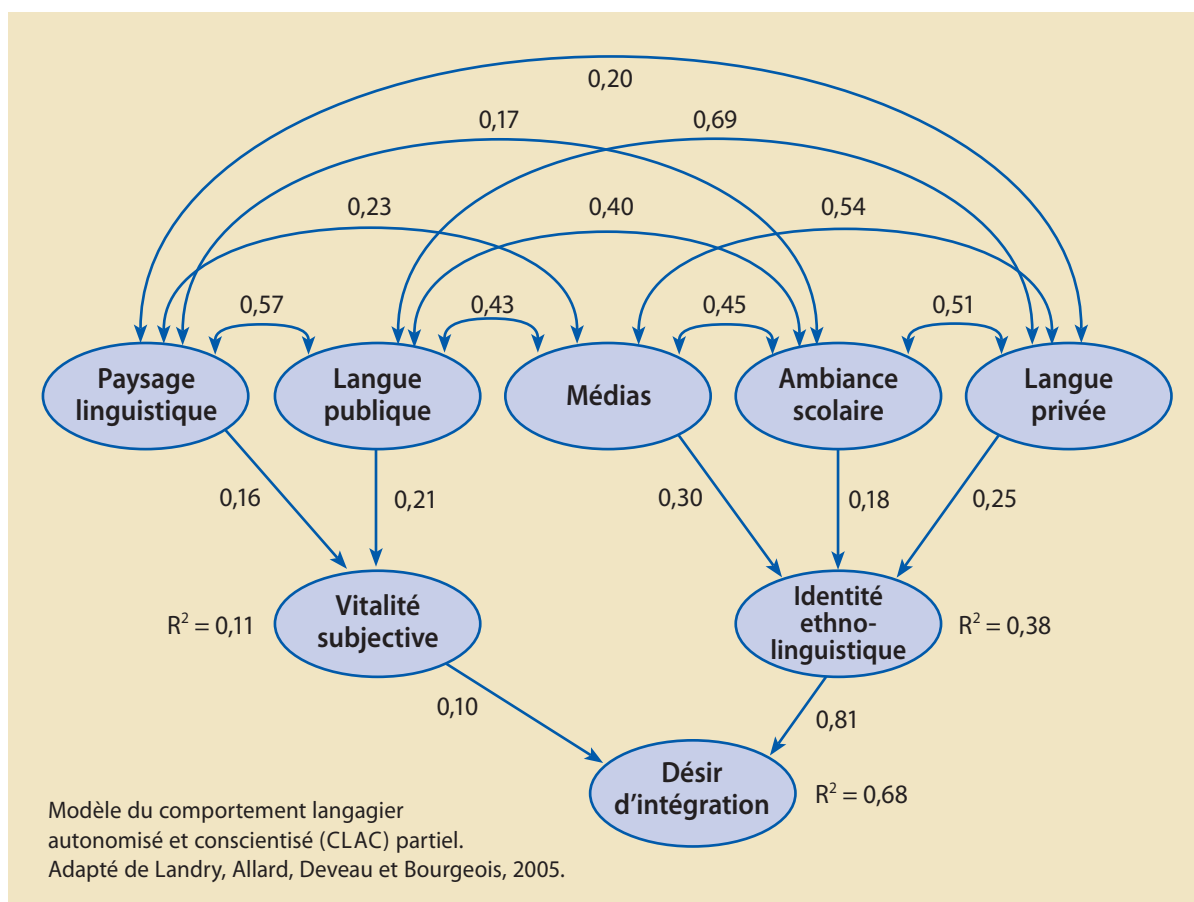
Tableau 3
Saturations des variables latentes sur leurs indicateurs et erreurs (suite)

Variables latentes	Degré de saturation	Perturbations	Erreur
Médias			
Télévision	0,88		0,48
Radio	0,84		0,55
Films et vidéos	0,92		0,39
Internet	0,87		0,49
Ambiance scolaire			
Maternelle - 3 ^e	0,64		0,77
4 ^e – 9 ^e	0,80		0,60
Secondaire 1 et 2	0,93		0,36
Secondaire 3 à 5	0,88		0,48
Sphère privée			
Famille	0,90		0,44
Cousins et cousines	0,90		0,45
Oncles et tantes	0,94		0,34
Amis et amies	0,79		0,61
Vitalité subjective		0,94	
Culturel	0,67		0,75
Économique	0,70		0,72
Politique	0,86		0,50
Démographique	0,59		0,81
Identité ethnolinguistique		0,79	
Autodéfinition	0,66		0,75
Engagement identitaire	0,53		0,85
Désir d'intégration		0,57	
Culturel	0,64		0,77
Communautaire	0,86		0,51

Le modèle théorique et les résultats de l'analyse par équations structurelles apparaissant à la figure 2 réunissent les hypothèses de notre recherche et la vérification de leur validité. Les cinq ovales du haut représentent le continuum public-privé selon cinq variables latentes. Au bas de la figure se trouve la variable latente dépendante finale, soit le désir d'intégration. Les variables vitalité subjective et identité ethnolinguistique, au centre, sont des variables intermédiaires dont la fonction consiste à tempérer la relation qui se tisse entre le vécu enculturant et le désir d'intégration.

Les paramètres libres ont été estimés et l'ajustement du modèle a été évalué sur la base des résultats des élèves ayant des données complètes sur les variables dans le modèle ($N = 1312$). Les résultats révèlent que le rapport de vraisemblance maximale est significatif [khi-deux ($1312, df = 332$) = 1137,224, $p = 0,000$]. Les résultats obtenus à l'égard de la *Root mean square error of approximation (RMSEA)* [0,067, IC 90 % (0,063 – 0,071)] et de l'indice comparatif approprié ($CFI = 0,94$) nous permettent de constater que le modèle s'ajuste relativement bien

Figure 2
Résultats de la modélisation avec équations structurelles



aux observations. La valeur *RMSEA* est inférieure au seuil de rejet de $< 0,8$, mais n'atteint pas une valeur plus optimale inférieure à $< 0,05$ en partie en raison d'un certain nombre d'indicateurs des variables latentes qui affichent des coefficients inférieurs à $0,70$.

Les flèches courbées reliant les variables de vécu enculturant montrent que toutes les corrélations entre elles ont été libérées. Leurs valeurs varient de $0,17$ à $0,69$. En conséquence, les relations existant entre chacun des vécus et les autres variables du modèle sont estimées en tenant compte des autres aspects du vécu enculturant. Par exemple, la relation de $0,25$ entre le vécu enculturant privé et l'identité anglophone est attribuable à la variance qui est exclusive à ce vécu en tenant compte des quatre autres vécus.

Conformément à l'énoncé de nos hypothèses, les résultats indiquent que les vécus publics sont reliés à la vitalité subjective et que les vécus privés le sont à l'identité ethnolinguistique. Le paysage linguistique et le vécu enculturant public de langue anglaise sont les seuls à prédire la vitalité subjective, mais n'expliquent que 11% de la variance de cette variable latente. Par ailleurs, ce sont les vécus enculturants privés ($0,25$), l'ambiance scolaire ($0,18$) et les vécus médiatiques ($0,30$) qui entretiennent les seules relations statistiquement significatives avec l'identité ethnolinguistique, expliquant 38% de la variance de cette variable latente. S'agissant de la prédiction du désir d'intégration, la contribution de l'identité ethnolinguistique ($0,81$) s'avère nettement supérieure à celle de la vitalité subjective ($0,10$). Une variable de vitalité subjective plus complexe, comprenant par exemple des croyances normatives (voir Allard et Landry, 1994) relatives à « ce qui devrait être », pourrait être plus intimement reliée au désir d'intégration. La mesure de vitalité subjective est ici plutôt restreinte et ne permet de mesurer de des constats de la vitalité actuelle.

Somme toute, chacune des relations prédites dans le modèle se révèle statistiquement significative et l'ajustement statistique du modèle est relativement bon. Selon le test de Lagrange (Kline, 2011), aucune modification du modèle dont l'effet viserait à mieux expliquer les observations ne s'impose. Enfin, le modèle explique un pourcentage élevé du désir d'intégration (68%).

Conclusion

Les résultats de notre étude montrent que les vécus enculturants en anglais et les dispositions cognitivo-affectives envers la langue anglaise chez les élèves du niveau secondaire 4 des écoles de langue anglaise au Québec sont liés linéairement à la concentration territoriale des anglophones. Autant l'examen des scores moyens dans les tableaux que les résultats de l'analyse de variance montrent ces relations. C'est cette mesure démographique qui a servi pour refléter la vitalité de la communauté anglophone dans différentes régions du Québec (les autres aspects de la vitalité linguistique étant difficilement mesurables, mais

normalement liés de près à la proportion démographique du groupe dans la population). De façon générale, on peut donc répondre par l'affirmative à la première question de la problématique de recherche. Toutes les relations linéaires entre la concentration territoriale des anglophones et les variables de vécu langagier en anglais et celles des dispositions langagières envers la langue anglaise sont statistiquement significatives, sauf pour celle qui est liée au désir de consommer des produits culturels de langue anglaise. La tendance linéaire, quoique statistiquement significative, était faible aussi pour le vécu enculturant anglophone dans le domaine des médias. Ces résultats sont conformes avec la thèse selon laquelle, en Amérique du Nord, c'est l'anglais qui est globalement perçu comme constituant la langue de légitimité culturelle et qu'il tend à s'imposer culturellement, même dans des régions où la présence anglophone est très faible (Landry, 2013a; Landry, 2015).

Ajoutons aussi que les résultats indiquent que l'identité anglophone des élèves est forte et qu'elle est peu influencée par les différences de vitalité démographique. Comme le montre le rapport complet des variables étudiées avec les mêmes élèves que ceux de la présente étude (Landry et coll., 2013b), les deux aspects les plus déterminants de l'autodéfinition identitaire sont canadien et anglophone et les plus faibles sont francophone et québécois (« Quebecer »). Le fait de parler la langue la plus puissante de la planète et de pouvoir s'identifier à la langue de la légitimité culturelle dans le sens de Bourdieu (1982, 2001) semble produire un effet modérateur sur le développement psycholangagier des anglophones du Québec, malgré leur statut minoritaire, et nous conduit à répondre par l'affirmative aussi à la deuxième question de la problématique de notre recherche. Quoique cette hypothèse mériterait d'être davantage analysée, le statut de l'anglais comme langue de légitimité culturelle (voir Landry, 2015 pour d'autres exemples de ce statut) semble être indiqué clairement par la nette prédominance de l'anglais comme langue préférée dans la consommation des médias et dans leur préférence de l'anglais comme langue d'insertion culturelle dans la mesure du désir d'intégration communautaire.

L'exercice de cet effet modérateur ou atténuateur touche à de nombreux aspects du vécu et du développement psycholangagier. Les relations linéaires constatées entre la concentration territoriale de la minorité anglophone du Québec et les variables langagières analysées sont réelles, mais elles se révèlent moins marquées que celles qui ont été observées chez les élèves francophones en situation minoritaire hors Québec (Landry et coll., 2010). Autrement dit, affichant une proportion démographique identique de la population de langue officielle minoritaire, les francophones enregistrent des scores nettement plus faibles que leurs homologues anglophones autant à l'égard des variables du vécu langagier que des variables du développement psycholangagier, à l'exception des élèves anglophones vivant dans les régions très francophones du Québec à l'extérieur de Montréal où, dans la présente étude, ils ne constituent que 2,2 % de la population.

Par exemple, si nous comparons les élèves des écoles de langue anglaise de la région Nord/Est de Montréal qui habitent sur un territoire où les anglophones représentent en moyenne 11 % de la population avec les élèves des écoles de langue française de l'extérieur du Québec (Landry et coll., 2010) qui habitent des municipalités ayant de 10 à 29 % de francophones – comparaison biaisée en faveur des francophones – nous observons les scores respectifs suivants : vitalité subjective concernant le présent (5,9 vs 5,0), vitalité subjective concernant le futur (5,7 vs 4,8), autodéfinition identitaire (7,3 vs 6,9), engagement identitaire (6,9 vs 6,3), désir d'intégrer la communauté minoritaire (7,3 vs 5,7), autoévaluation de la compétence dans la langue minoritaire (8,2 vs 6,5), usage de la langue minoritaire en famille (6,2 vs 5,7), usage de la langue minoritaire dans le réseau social (5,9 vs 4,2), usage de la langue minoritaire dans les lieux publics (3,8 vs 3,1) et usage de la langue minoritaire via les médias (7,6 vs 3,0). Les écarts favorisent systématiquement la communauté anglophone du Québec et tous se manifestent dans leurs vécus langagiers enculturants. Toutefois, nul aspect n'est plus différent entre anglophones du Québec et francophones hors Québec que celui des vécus langagiers par l'intermédiaire des médias, indice par excellence de la légitimité culturelle déterminante de la langue anglaise. Il est intéressant de noter que, si nous considérons les domaines de vécu enculturant du continuum public-privé et les scores moyens des élèves de l'échantillon, le vécu langagier de langue anglaise est le plus fort dans le secteur des médias (score moyen de 7,8), suivi du vécu privé (7,3), de l'ambiance scolaire (7,1) de la langue publique (6,0) et du paysage linguistique (5,3). C'est par conséquent dans le seul domaine qui est véritablement sous le contrôle de l'État que le vécu enculturant de langue anglaise est le plus faible.

Les résultats du test du modèle CLAC partiel nous permettent de répondre également par l'affirmative à la troisième question de recherche. Ils confirment les quatre hypothèses du modèle (se reporter au cadre conceptuel) et sont très semblables à ceux de Landry et coll. (2006) obtenus par une vérification du même modèle avec de jeunes francophones de l'Atlantique. L'identité est prédite par les vécus langagiers privés et non par les vécus langagiers publics (hypothèse 1) alors que la vitalité linguistique subjective est, inversement, prédite par les vécus langagiers publics et non par les vécus langagiers privés (hypothèse 2). Le désir d'intégration de la communauté anglophone est plus fortement prédit par la force de l'identité anglophone que par le statut perçu de la communauté anglophone (hypothèse 3) et les vécus enculturants de langue anglaise par l'intermédiaire des médias et l'ambiance langagière de l'école se comportent comme des vécus langagiers privés en étant associés à l'identité ethnolinguistique et non à la vitalité linguistique subjective (hypothèse 4). Ces résultats confirment aussi ceux d'autres recherches ayant utilisé une méthodologie différente (Landry et Allard, 1994, 1996; Landry et Bourhis, 1997); elles montrent que les contacts avec la « langue publique » entretiennent une relation surtout avec la vitalité ethnolinguistique subjective et que les contacts avec la « langue privée » entretiennent des relations surtout avec l'identité ethnolinguistique.

Comme dans l'étude réalisée auprès des francophones de l'Atlantique, les médias et l'ambiance scolaire agiraient comme des vécus privés et seraient associés à l'identité. Force est de constater que, pour les jeunes anglophones à l'étude ici, les médias constituent les vécus enculturants qui manifestent la relation la plus forte avec leur identité anglophone, ce qui étaye la thèse d'un effet modérateur des contacts très fréquents avec la langue de la légitimité culturelle. Tel qu'il a été observé dans l'étude chez les francophones de l'Atlantique, l'identité est beaucoup plus fortement associée au désir d'intégration de la communauté minoritaire que la vitalité linguistique subjective. Rappelons que suivant le modèle théorique proposé et d'après des études antérieures (Allard et Landry, 1986, 1994), le désir d'intégration est très intimement associé à la fréquence de l'usage de la langue minoritaire.

Le seul résultat de la présente vérification du modèle CLAC partiel qui diffère des résultats obtenus dans le cas des francophones de l'Atlantique est celui d'une relation directe du vécu médiatique avec le désir d'intégration en plus de son lien avec l'identité. Nous ne pouvons pas fournir d'explication propre à justifier cette différence, sauf que, dans la première étude, la relation avec l'identité était plus faible et qu'un deuxième lien direct des médias avec le désir d'intégration était confirmé. Dans la présente étude, le lien entre les médias et l'identité est plus resserré que dans l'étude menée auprès des francophones de l'Atlantique (0,30 vs 0,20), mais le test de Lagrange ne propose pas de lien supplémentaire. Notons que, dans l'étude de Landry et coll. (2006), le lien direct entre les médias et le désir d'intégration avait été stipulé en raison des résultats antérieurs obtenus auprès d'élèves francophones (Landry et Allard, 1996). Un test du modèle avec deux effets distincts des médias (lien avec l'identité et lien direct avec le désir d'intégration) pour le présent échantillon procure néanmoins des résultats quasi identiques à ceux obtenus avec l'échantillon francophone (lien avec l'identité = 0,23 et 0,20, respectivement, et lien avec le désir d'intégration = 0,15 et 0,16). Ce changement dans le modèle résulte en une réduction de la relation entre l'identité et le désir d'intégration (de 0,81 à 0,68). La force de prédiction de l'identité se trouve réduite parce que son effet est partagé avec celui des médias. Toutefois, le premier modèle est préféré car, même si les indices d'ajustement des deux modèles s'avèrent quasi identiques, la variance expliquée du désir d'intégration est plus forte avec le premier modèle (68 %) qu'avec le modèle modifié (61 %). Ces deux versions du modèle donnent toutefois des résultats à toutes fins utiles similaires. Dans un cas, les médias entretiennent des liens directs avec l'identité et le désir d'intégration, chacune des relations contribuant ainsi à prédire le désir d'intégration. Dans le modèle de la figure 1, l'effet des médias sur le désir d'intégration est entièrement médiatisé par l'identité, variable qui, entre toutes, prédit le mieux le désir d'intégration. Il convient de le répéter, c'est ce modèle qui explique le plus de variance de la variable latente nommée désir d'intégration.

En somme, notre étude montre que la situation de la communauté anglophone du Québec correspond aux mêmes principes sociolinguistiques que ceux qui régissent celle

de la communauté francophone hors Québec et, vraisemblablement, d'autres minorités linguistiques. Cependant, les résultats descriptifs étayent aussi la thèse proposée par Landry et coll., (2013b) selon laquelle cette communauté minoritaire est une communauté ayant acquis un avantage, à savoir celui de parler la langue la plus puissante de l'histoire de l'humanité, dont l'influence globale et pénétrante fait de plus en plus partie intégrante de l'imaginaire collectif de l'humanité (Steger, 2009).

Références

- ALLARD, Réal, et Rodrigue LANDRY (1994). « Subjective ethnolinguistic vitality: A comparison of two measures », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 108, p. 117-144.
- ALLARD, Réal, et Rodrigue LANDRY (1986). « Subjective ethnolinguistic vitality viewed as a belief system », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 7, p. 1-12.
- ALLARD, Réal, Rodrigue LANDRY et Kenneth DEVEAU (2009). « Le comportement ethnolangagier engagé d'élèves d'écoles francophones en milieu minoritaire », dans Réal Bergeron, Lizanne Lafontaine et Ginette Plessis-Bélair (dir.), *La place des savoirs oraux dans le contexte scolaire d'aujourd'hui*, Québec, les Presses de l'Université du Québec, Collection Éducation Recherche, p. 75-98.
- ALLARD, Réal, Rodrigue LANDRY et Kenneth DEVEAU (2005). « Le vécu langagier conscientisant : son rôle dans l'autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire », *Francophonies d'Amérique*, n° 20, p. 95-109.
- BENTLER, Peter M. (2006). *EQS 6 structural equations program manual*, Encino, CA, Multivariate Software, Inc.
- BOUCHARD, Pierre, et Richard Y. BOURHIS (2002). « L'aménagement linguistique au Québec : 25 ans d'application de la Charte de la langue française », *Revue d'aménagement linguistique*, Hors-série.
- BOURDIEU, Pierre (2001). *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.
- BOURDIEU, Pierre (1982). *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BOURHIS, Richard Y. (2013a). *Déclin et enjeux des communautés de langue anglaise du Québec*, Ottawa/Moncton/Montréal, Patrimoine canadien/Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques/Centre des études ethniques des universités montréalaises.
- BOURHIS, Richard Y. (2013b). « Psychologie sociale des relations entre les communautés francophones et anglophones du Québec », dans Richard Y. Bourhis (dir.), *Déclin et enjeux des communautés de langue anglaise du Québec*, Ottawa/Moncton/Montréal : Patrimoine canadien/Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques/Centre des études ethniques des universités montréalaises, p. 337-404.
- BOURHIS, Richard Y. (1984). *Conflict and language planning in Quebec*, Clevedon, Multilingual Matters.

- BOURHIS, Richard Y., et Pierre FOUCHER (2012). *Bill 103: Collective rights and the declining vitality of the English-speaking communities of Quebec*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- BOURHIS, Richard Y., et Rodrigue LANDRY (2002). « La loi 101 et l'aménagement du paysage linguistique au Québec », dans Pierre Bouchard et Richard Y. Bourhis (dir.), *L'aménagement linguistique au Québec : 25 ans d'application de la Charte de la langue française*, Revue d'aménagement linguistique, hors-série, p. 107-132.
- BYRNE, Barbara M. (2006). *Structural equation modeling with EQS*. (2^e éd.), Mahwah, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates.
- CALDWELL, Gary (2002). « La charte de la langue française vue par les anglophones », dans Pierre Bouchard et Richard Y. Bourhis (dir.), *L'aménagement linguistique au Québec : 25 ans d'application de la Charte de la langue française*, Revue d'aménagement linguistique, hors-série, p. 27-34.
- CARTER, James (2013). « Quel avenir pour les services sociaux et de santé des communautés anglophones du Québec? », dans Richard Y. Bourhis (dir.), *Déclin et enjeux des communautés de langue anglaise du Québec*, Ottawa/Moncton/Montréal, Patrimoine canadien/Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques/Centre des études ethniques des universités montréalaises, p. 229-262.
- CORBEIL, Jean-Claude (2007). *L'embarras des langues. Origine, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*, Montréal, Québec Amérique.
- CORBEIL, Jean-Pierre, Brigitte CHAVEZ et Daniel PEREIRA (2010). *Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les Anglophones du Québec*, Ottawa, Statistique Canada, catalogue n° 89-642-X – n° 002.
- CORBEIL, Jean-Pierre, Claude GRENIER et Sylvie LAFRENIÈRE (2007). *Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle*, Ottawa, Statistique Canada.
- CRYSTAL, David (2004). *The language revolution*, Cambridge, Polity Press.
- DE SWAAN, Abram (2001). *Words of the world*, Cambridge, Polity Press.
- DECI, Edward L., et Richard M. RYAN (2002). *Handbook of self-determination research*, Rochester, NY, University of Rochester Press.
- DECI, Edward L., et Richard M. RYAN (1985). *Intrinsic motivation and self-determination in human behaviour*, New York, Plenum Press.
- DEVEAU, Kenneth (2008). « Construction identitaire francophone en milieu minoritaire canadien : « Qui suis-je? », « Que suis-je? », *Francophonies d'Amérique*, n° 26, p. 383-403.
- DEVEAU, Kenneth, Rodrigue LANDRY et Réal ALLARD (2006). « Motivation langagière des élèves acadiens », dans André Magord (dir.), *Innovation et adaptation : expériences acadiennes contemporaines*, Bruxelles, Peter Lang, p. 125-139.
- DEVEAU, Kenneth, Rodrigue LANDRY et Réal ALLARD (2005). « Au-delà de l'autodéfinition : composantes distinctes de l'identité ethnolinguistique », *Francophonies d'Amérique*, n° 20, p. 79-93.

- DICKINSON, John A. (2007). « The English-speaking minority of Quebec: A historical perspective », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 185, p. 11-24.
- FLOCH, William, et Joanne POCOCC (2013). « Le statut socioéconomique des Anglophones du Québec : ceux qui sont partis et ceux qui restent », dans Richard Y. Bourhis (dir.), *Déclin et enjeux des communautés de langue anglaise du Québec*, Ottawa/Moncton/Montréal, Patrimoine canadien/Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques/Centre des études ethniques des universités montréalaises, p. 139-184.
- FOUCHER, Pierre (2013). « Le statut juridique des communautés Anglophones du Québec : options et recommandations », dans Richard Y. Bourhis (dir.), *Déclin et enjeux des communautés de langue anglaise du Québec*, Ottawa/Moncton/Montréal, Patrimoine canadien/Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques/Centre des études ethniques des universités montréalaises, p. 75-106.
- JEDWAB, Jack (2005). *What do Québec anglophones want? Governance, leadership and engagement in an evolving community*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- JEDWAB, Jack (2013). « Sentiments d'appartenance et vitalité des communautés anglophones du Québec », dans Richard Y. Bourhis (dir.), *Déclin et enjeux des communautés de langue anglaise du Québec*, Ottawa/Moncton/Montréal, Patrimoine canadien/Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques/Centre des études ethniques des universités montréalaises, p. 107-138.
- JEDWAB, Jack, et Hugh MAYNARD (2013). « Nouveaux défis de la représentation politique des communautés anglophones du Québec », dans Richard Y. Bourhis (dir.), *Déclin et enjeux des communautés de langue anglaise du Québec*, Ottawa/Moncton/Montréal, Patrimoine canadien/Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques/Centre des études ethniques des universités montréalaises, p. 299-335.
- KLINE, Rex B. (2011). *Principles and practice of structural equation modeling*. (3^e éd.), New York, Guilford Press.
- LACHAPELLE, Réjean, et Jean-François LEPAGE (2010). *Les langues au Canada – Recensement de 2006*, Ottawa, Patrimoine canadien/Statistique Canada.
- LAMARRE, Patricia (2013). « Le système scolaire anglophone du Québec », dans Richard Y. Bourhis (dir.), *Déclin et enjeux des communautés de langue anglaise du Québec*, Ottawa/Moncton/Montréal, Patrimoine canadien/Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques/Centre des études ethniques des universités montréalaises, p. 185-228.
- LAMARRE, Patricia (2007). « Anglo-Quebec today: Looking at community and schooling issues », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 185, p. 109-132.
- LANDRY, Rodrigue (2015). « Légitimité et devenir en situation linguistique minoritaire ». *Minorités linguistiques et société = Linguistic Minorities and Society*, n° 5, p. 58-83.
- LANDRY, Rodrigue (2013a). « Mondialisation, minorités linguistiques et dominance de l'anglais », dans Stéphan Sberro et Ronald N. Harpelle (dir.), *Language and power: A linguistic regime for North America*, Thunder Bay, Lakehead University Center for Northern Studies, p. 137-161.

- LANDRY, Rodrigue (2013b). « La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada : introduction », dans Rodrigue Landry (dir.), *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada*, les Presses de l'Université Laval, p. 1-21.
- LANDRY, Rodrigue (2013c). « De la garderie aux études postsecondaires : l'éducation des enfants des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) dans les établissements d'enseignement de la minorité », dans Rodrigue Landry (dir.), *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada*, Québec, les Presses de l'Université Laval, p. 95-145.
- LANDRY, Rodrigue (2010). *Petite enfance et autonomie culturelle, Là où le nombre le justifie...V*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD (1996). « Vitalité ethnolinguistique. Une perspective dans l'étude de la francophonie canadienne », dans Jürgen Erfurt (dir.), *De la polyphonie à la symphonie. Méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, p. 61-88.
- LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD (1994). « Diglossia, ethnolinguistic vitality and bilingual behaviour », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 108, p. 15-42.
- LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD et Kenneth DEVEAU (2013a). « Bilinguisme et métissage identitaire : vers un modèle conceptuel », *Minorités linguistiques et société = Linguistic Minorities and Society*, n° 3, p. 56-79.
- LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD et Kenneth DEVEAU (2013b). *La vitalité de la communauté de langue anglaise du Québec : un profil sociolinguistique d'élèves du secondaire IV des écoles anglophones du Québec*, Ottawa, Patrimoine canadien.
- LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD et Kenneth DEVEAU (2010). *École et autonomie culturelle : enquête pancanadienne en milieu scolaire francophone minoritaire*, Ottawa, Patrimoine canadien.
- LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD et Kenneth DEVEAU (2009a). « Self-determination and bilingualism », *Theory and Research in Education*, vol. 7, n° 2, p. 205-215.
- LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD et Kenneth DEVEAU (2009b). « Vitalité ethnolinguistique, exogamie et ambiance langagière de l'école », dans Réal Bergeron, Lizanne Lafontaine et Ginette Plessis-Bélair (dir.), *La place des savoirs oraux dans le contexte scolaire d'aujourd'hui*, Québec, les Presses de l'Université du Québec, collection Éducation Recherche, p. 99-123.
- LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD et Kenneth DEVEAU (2008). « Un modèle macroscopique du développement psycholangagier en contexte intergroupe minoritaire », *Diversité urbaine*, hors-série, automne, p. 45-68.
- LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD et Kenneth DEVEAU (2007). « A macroscopic intergroup approach to the study of ethnolinguistic development », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 185, p. 225-253.
- LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD, Kenneth DEVEAU et Noëlla BOURGEOIS (2005). « Autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire : un modèle conceptuel », *Francophonies d'Amérique*, n° 20, p. 63-78.

- LANDRY, Rodrigue, et Richard Y. BOURHIS (1997). « Linguistic landscape and ethnolinguistic vitality: An empirical study », *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 16, p. 23-49.
- LANDRY, Rodrigue, Kenneth DEVEAU et Réal ALLARD (2006). « Langue publique et langue privée en milieu ethnolinguistique minoritaire : les relations avec le développement psycholinguistique », *Francophonies d'Amérique*, n° 22, p. 167-184.
- LANDRY, Rodrigue, et Serge ROUSSELLE (2003). *Éducation et droits collectifs : au-delà de l'article 23 de la charte*, Moncton, Éditions de la Francophonie.
- LEPAGE, Jean-François, et Jean-Pierre CORBEIL (2013). *L'évolution du bilinguisme français-anglais au Canada de 1961 à 2011*, Ottawa, Statistique Canada, catalogue n° 75-006-X.
- MACKEY, William F. (2010). « History and origins of language policies in Canada », dans Michael A. Morris (dir.), *Canadian language policies in comparative perspective*, Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, p. 18-66.
- OSTLER, Nicholas (2010). *The last lingua franca: English until the return of Babel*, New York, Walker.
- PILOTE, Annie, et Sandra BOLDUC (2007). *L'école de langue anglaise au Québec : bilan des connaissances et nouveaux enjeux*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- Risager, Karen (2006). *Language and culture. Global flows and local complexity*, Clevedon, England, Multilingual Matters.
- SBERRO, Stéphan, et Ronald N. HARPELLE (2013). *Language and power: A linguistic regime for North America*, Thunder Bay, Lakehead University Center for Northern Studies.
- STATISTIQUE CANADA (2012). *Caractéristiques linguistiques des Canadiens : langue, Recensement de 2011*, Ottawa, Statistique Canada, catalogue n° 98-314-X2011001.
- STEGER, Manfred B. (2009). *Globalization. A brief insight*. New York, Sterling.
- STEVENSON, Garth (1999). *Community besieged: The Anglophone minority and the politics of Quebec*, Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press.
- TAJFEL, Henri (1981). *Human groups and social categories: Studies in social psychology*, Cambridge, Cambridge University Press.

Mots clés

identité, minorité linguistique, Anglophones, Québec, vitalité linguistique

Keywords

identity, minority language group, English speakers, Quebec, linguistic vitality

Correspondance

rodrigue.landry@umoncton.ca

real.allard@umoncton.ca